

Heward Graffley, John J. Greene, Gilles Grégoire, Marcel Lessard et J. E. Bernard Pilon, députés. Les séances ont été présidées par M. Macnaughton et par le vice-président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux.

En souhaitant la bienvenue aux délégués français, M. Macnaughton a fait observer que leur visite constituait une étape importante dans la réalisation d'un projet que forment depuis longtemps de nombreuses personnalités françaises et canadiennes. Le moment était venu, a-t-il ajouté, "de resserrer les liens d'amitié qui existent déjà entre nos deux pays et de les structurer davantage sur le plan parlementaire. Il existe de nombreux problèmes d'intérêt commun entre nos deux peuples et nous nous devons de chercher l'occasion de nous rencontrer souvent pour en discuter."

Au cours des séances tenues à Ottawa, les parlementaires ont rédigé une constitution qui affirme que l'Association a pour but "de provoquer une meilleure connaissance mutuelle des problèmes nationaux et internationaux et de développer la coopération entre les deux pays dans tous les domaines de l'activité humaine". La constitution prévoit également que l'Association tiendra des réunions annuelles, qui auront lieu alternativement en France et au Canada.

Pendant leur séjour dans la capitale canadienne, les parlementaires français ont été reçus par le premier ministre Pearson, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Martin, le ministre du Commerce, M. Sharp, et le chef de l'Opposition, M. Diefenbaker. Au cours de la tournée de huit jours qui a suivi les réunions, la délégation française a visité les parlements provinciaux du Québec et de la Colombie-Britannique, l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, et l'École des Beaux-Arts de Banff.

On trouvera ci-après le texte d'un communiqué qui a été publié au terme de la réunion d'Ottawa, ainsi que le texte de la constitution de l'Association.

Communiqué

Les délégations parlementaires française et canadienne rassemblées à Ottawa pour examiner la possibilité de fonder une association interparlementaire entre le Canada et la France ont eu de nombreux entretiens. Au cours d'une séance de travail honorée par la présence de M. Macnaughton, président de la Chambre des communes, et présidée par M. Lamoureux, un large examen des possibilités offertes a permis aux honorables membres de préciser leurs intentions.

Se rappelant que, par une part importante de sa population, le Canada participe à la même culture que la France et parle la même langue, que de nombreux liens historiques et sentimentaux unissent les deux pays, les délégués ont constaté qu'il convenait de:

— renforcer l'amitié entre les deux pays, de faciliter les discussions des affaires intéressant l'un ou l'autre pays, qu'il s'agisse de techniques parlementaires ou administratives ou encore de problèmes plus généraux;